

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Lorraine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine  
C/O Ffb  
62, avenue de Metz  
54000 Nancy  
03 83 46 86 35  
lorraine@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur

## MAIRIE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Place Jules Ferry  
88100 Saint Die des Vosges  
03 29 52 66 66  
contact@ville-saintdie.fr  
<https://www.saint-die.eu/>

FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

# l'église Saint-Martin de Saint-Dié-des-Vosges

Vosges

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Ville de Saint-Dié-des-Vosges - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

L'église Saint-Martin a été construite entre 1898 et 1902 en grès local dans le style néo-roman sur les plans de l'architecte Charles Heubès. Elle remplace une église précédente, détruite lors d'un incendie provoqué par les feux d'artifice du 14 juillet 1895.

Une grande partie de ses vitraux d'origine, dessinés par Huchet et Lorin de Chartres en 1901, ont été remplacés à la fin des années 1940, brisés par le souffle de l'explosion des ponts tout proches en 1944. Cependant, l'église a subi peu d'autres dommages pendant la Seconde Guerre mondiale, et c'est elle qui a accueilli la célébration de la libération de la ville.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Actuellement, de nombreux éléments de l'édifice nécessitent une restauration. La ville de Saint-Dié-des-Vosges a d'ores et déjà entamé la reprise globale de la toiture, afin de permettre la réouverture rapide de l'église, fermée en raison des risques de chutes d'éléments de couverture.

La générosité des donateurs permettra, d'autre part, la réfection des roses en vitrail, dont de nombreuses pièces sont cassées, la remise en état de deux cloches dont le bourdon aujourd'hui muet, et la restauration de neuf des jeux de l'orgue, soit 478 tuyaux.

### LE PROJET DE VALORISATION

Ce projet permettra donc de faire revivre l'église, consacrée au culte mais accueillant également diverses manifestations culturelles. De plus, l'église Saint-Martin, non protégée au titre des monuments historiques, s'inscrit en revanche au sein d'un tissu urbain reconnu début 2019 comme Site patrimonial remarquable.

Le chantier de restauration de Saint-Martin est ainsi un élément essentiel de la démarche de valorisation de l'architecture locale.

Montant des travaux	34 778.80 € HT
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Été 2019

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de  
**l'église Saint-Martin de Saint-Dié-des-Vosges**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/61629](http://www.fondation-patrimoine.org/61629)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**l'église Saint-Martin de Saint-Dié-des-Vosges**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

### Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT		

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Credit photos © Ville de Saint-Dié-des-Vosges

